Elections communales 2026

Pour qui ?

Si vous avez plus de 18 ans…

Si vous êtes de nationalité suisse…

ou au bénéfice d'un permis B ou C et que vous résidez depuis 10 ans en Suisse dont 3 dans le canton de Vaud…

… alors vous pouvez vous portez candidate ou candidat aux élections communales de 2026 !

Vous investir dans la vie politique de Mollens, c'est prendre part aux décisions qui façonnent l'avenir de la commune, partager vos idées, défendre vos valeurs et contribuer activement à l'évolution et au dynamisme de votre village.

Chaque engagement fait la différence !

Vous pouvez vous présenter pour intégrer :

- Le Conseil général

Ou

- La Municipalité

PAS BESOIN D'ÊTRE *expert·e* !

Comment se présenter ?

Le délai pour déposer votre dossier est fixé **entre le 5 et 12 janvier 2026 à midi** et doit être remis auprès de l'administration.

Le dossier peut d'ores et déjà être obtenu auprès du greffe.

Et ensuite ?

8 mars 2026 - 1er tour des élections

29 mars 2026 - second tour des élections

La nouvelle législature débute le 1er juillet 2026.

Informations complémentaires auprès du greffe (mardi 8h10h, mercredi 15h-17h ou sur rendez-vous, 021 864 42 65 - greffe@mollensvd.ch) ou sur le site de l'Etat de Vaud

https://www.vd.ch/etat-droit-finances/votations-et-elections/elections-communales-generales-2026

élections communales générales 2026
Canton de Vaud